



COMMISSARIAT PROVINCIAL  
VILLE DE KINSHASA  
COMMANDEMENT

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le Cadre de l'assainissement de la ville Province de Kinshasa, le Commissaire Provincial de la Police demande à tous les propriétaires des véhicules **ABANDONNES** (en panne ou épave) et ceux en **TRES MAUVAIS ETAT** sur les différentes artères de la Ville Province de Kinshasa, de bien vouloir les retirer de la voie publique, **ENDEANS 7 JOURS FRANCS** à dater de la diffusion du présent communiqué.

Dépassé ce délai, toutes les dispositions seront prises afin que ces véhicules soient saisis et voués à la casse.

Fait à Kinshasa, le 23 juillet 2024

Le Commissaire Provincial de la Police  
Ville de Kinshasa  
**MBULA KILIMBALIMBA Baise**  
Commissaire Adjoint  
Ville de Kinshasa